

## Fiche financière Année 2026 – 2027

### Contributions scolaires en 2026/2027

**Selon votre souhait, vous pouvez choisir :**

- de verser uniquement la rétribution de « base » (*appliquée par défaut*)
- ou de verser la rétribution de « solidarité » ou la rétribution de « soutien ». **Ces aides servent à financer le projet immobilier et améliorer les espaces extérieurs. Elles sont importantes !**

**Merci d'entourer votre choix :**

| Rétributions scolaires par enfant<br>(entourer) | Annuel                                               | Mensuel                                                           |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Choix 1<br>« Rétributions de base »             | 1 enfant 350 €<br>2 enfants 700 €<br>3 enfants 920 € | Soit 35 € X 10 mois<br>Soit 70 € X 10 mois<br>Soit 92 € x 10 mois |
| Choix 2<br>« Rétributions de solidarité »       | 380€<br>720 € (pour 2 )                              | Soit 38 € X 10 mois<br>Soit 72 € x 10 mois                        |
| Choix 3<br>« Rétributions de soutien »          | Montant libre :<br>.....                             | Soit .....€ X 10 mois                                             |

### Prestations parascolaires :

- **Le coût du repas** : est de **3,95 €**. Il est compté à chaque passage et facturé chaque mois.
- **Le coût de la demi-heure de garderie** : est de **1,40 €**. Il est facturé chaque fin de mois et détaillé sur la facture complémentaire.

### Facturation

Chaque famille recevra chaque mois une facture récapitulative par mail.

Les factures complémentaires (étude / garderie et restauration) seront envoyées par mail chaque mois. Les éventuelles modifications (arrivée d'enfant en cours d'année, arrivée de frères ou sœurs...) feront l'objet d'une régularisation au prorata de la période concernée.

En cas de difficulté passagère, nous nous tenons à votre disposition pour évoquer la situation.

### Moyens de paiement

Afin de faciliter le travail des bénévoles OGEC, merci d'adhérer au prélèvement bancaire. Si vous avez déjà signé un mandat SEPA, il reste valable pour l'année en cours. Si vos références bancaires changent, merci de nous **fournir un RIB**.

**Intitulé (Nom / prénom) :** .....

|                    |         |         |         |         |         |         |         |         |         |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>RIB</b>         | FR..... | . . . . | . . . . | . . . . | . . . . | . . . . | . . . . | . . . . | . . . . |
| <b>BIC :</b> ..... |         |         |         |         |         |         |         |         |         |

### Situation familiale

En cas de séparation : Responsable payeur : père : ..... % / mère : ..... %

Semaines de garde pour le père : ..... / pour la mère : .....

## Assurance scolaire

La responsabilité civile ainsi que l'assurance accident individuelle sont prises en charge par l'OGEC auprès de la mutuelle Saint Christophe. Toute démarche peut être faite via le site <https://www.saint-christophe-assurances.fr/>.

OGEC ECOLE AMIRAL

## Adhésion APEL

Cette année, l'adhésion APEL sera prélevée directement sur la 1<sup>ère</sup> facturation.

Je choisis d'adhérer à l'APEL : Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : ..... Tel : .....

Classe de(s) enfant(s) : .....

**Adhérer à l'Apel ne vous engage pas dans l'équipe Apel !**



*Etre un membre engagé est un acte volontaire.*



Pour en savoir plus sur l'adhésion, ses services et vos contacts à l'Apel Vendée.

**apel**  
**2026 - 2027**

### L'adhérent "soutien"



Vous versez votre cotisation, vous êtes donc **adhérent à l'Apel** (au Mouvement et à Apel de votre établissement). Vous partagez les valeurs de l'Apel et la soutenez dans tous ses projets.

**vous avez le droit de vote** lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'Apel de votre établissement. Vous recevez la revue Famille & Education et aurez accès au Service aux familles de l'Apel Vendée.

### L'adhérent "Coup de main"



Vous êtes un **parent soutien**, donc **adhérent à l'Apel** (au Mouvement et à Apel de votre établissement) mais vous ne faites pas partie du conseil d'administration.

Vous **donnez de votre temps quand vous le pouvez** lors d'un ou plusieurs événements.

**Vous rencontrez d'autres parents, sans contrainte !**

### L'adhérent "Engagé"



Vous êtes un **parent soutien**, donc **adhérent à l'Apel** (au Mouvement et à Apel de votre établissement).

**Vous souhaitez vous impliquer dans la vie et les décisions de l'Apel** et ainsi faire partie du conseil d'administration (CA).

Pour participer activement, vous **posez votre candidature** pour intégrer le CA lors l'Assemblée Générale Annuelle.



## MON ADHESION A L'APEL SE COMPOSE DE :

**1**

### de l'Adhésion au Mouvement des Apel

Que vous ne réglez qu'une fois si plusieurs enfants dans plusieurs établissements

**2**

### de la Cotisation demandée par l'Apel d'établissement

Elle est indissociable de l'adhésion au Mouvement des Apel

17,50 €

5,50 €

**23 €**

## ELLE ME PERMET L'ACCES A :

**La Revue FamillesEducation**  
(5 numéros par année civile)



**Ligne d'écoute de l'Apel : 01 49 60 09 60**  
Une équipe de spécialistes qui répond à toutes les questions des parents (appel gratuit et anonyme)



**Accompagnement du Service aux Familles de l'Apel Vendée**

Intervient dans les domaines de l'orientation, du rapprochement Ecole et Monde Professionnel, des réflexions éducatives et aussi l'école Inclusive.

